



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

officines

Question écrite n° 121527

Texte de la question

Mme Irène Tharin appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'extinction du dispositif Cyclamed. Un amendement au projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation du droit communautaire dans le domaine du médicament prévoit que le recyclage à des fins humanitaires des médicaments non utilisés doit s'interrompre dans les dix-huit mois de l'adoption du texte. En effet, de nombreux rapports, réalisés notamment par des ONG, ont démontré les faiblesses de ce dispositif qui ne répond pas véritablement aux besoins des pays concernés ou n'apporte pas de garanties sur la qualité du médicament et son utilisation. Pourtant, cette collecte de produits pharmaceutiques répond à un véritable besoin pour des personnes défavorisées. Aussi, elle lui demande quelles mesures il envisage pour permettre aux associations humanitaires de continuer à faciliter l'accès de ces populations aux médicaments.

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121527

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3252